

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN,  
TENUE LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2017, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES  
ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt  
et Marie-Lou Darveau, messieurs les  
conseillers Daniel Boisclair, François Potvin et  
Robin Gauthier.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR  
LE MAIRE MARIO FORTIN.

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Gilles Potvin et Mme Lyne Groleau.

---

304-2017

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR  
MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée  
extraordinaire à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la  
séance à la Télévision communautaire.

---

305-2017

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 529-2017, modifiant le  
règlement numéro 519-2017
5. Questions du public
6. Levée de l'assemblée

---

306-2017

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

---

307-2017

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU  
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 529-  
2017, MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 519-2017 :

Madame la conseillère Marie-Lou Darveau, donne avis de motion qu'à une  
prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement ayant pour objet de  
modifier le règlement d'emprunt 519-2017 afin d'augmenter la dépense et  
l'emprunt pour un montant additionnel de 200 000 \$, pour pallier à des  
dépassements de coûts pour l'exécution de travaux de rénovation au centre  
sportif de Normandin.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

---

308-2017

QUESTIONS DU PUBLIC :

Aucune.

---

---

309-2017

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier.

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 05.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

---

---

Mario Fortin, maire

---

Lyne Groleau  
Directrice générale et greffière